

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE TROOZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Réunion de la CLDR du 24 mai 2016
Salle du Conseil, Rue de l'Eglise 22, 4870 Trooz**

Présents : O.BALTUS (GT), S.BOVY (CLDR), J. BRENDEL (GT), E. DE COUNE (CLDR), B. DEWALQUE (GT), C. HONORE (CLDR), C.MARCK (CLDR, Echevin), J. MARTIN (CLDR), Y.MATZ (CLDR), N. PIROTTIN (Commune), N.SOOLS (CLDR), P. VAN DAMME (CLDR), E. VENDY (CLDR, Echevin)

GREOA : A. BARTHELEMY, M.-F. GILIS, A. LEUSCH (Agents de développement)

Excusés : S. CHARLES (GT), D. DE TEMMERMAN (Commune), R. FANIELLE (CLDR)

Introduction

La réunion débute à 20.00 par un mot d'accueil à la CLDR et aux membres des GT présents à cette réunion. Le Président de la Commission cède la parole aux agents de développement en vue d'aborder les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du PV du 2 juin 2015

Le PV est approuvé sans remarque.

2. Etat d'avancement du processus

Les agents de développement rappellent brièvement l'état d'avancement du processus grâce à une ligne du temps. Ils rappellent que la CLDR s'est réunie à 7 reprises depuis sa mise en place et que, depuis septembre 2015, la réflexion s'est poursuivie dans des Groupes de Travail thématiques ouverts à la population. Ils expliquent qu'en raison de l'important travail fourni par les membres des GT (proposition de fiches-projet/lancement d'actions concrètes sur le terrain), ceux-ci ont été invités exceptionnellement à cette réunion de la CLDR et le seront également lors des visites de terrain programmées en juin 2016. Ils précisent cependant que la CLDR se réunira à l'avenir en huis-clos afin de valider les fiches-projets proposées, de les prioriser et de valider, *in fine*, le projet de PCDR.

En ce qui concerne le travail effectué par les GT, les agents de développement expliquent qu'il a consisté en la définition d'actions concrètes à mener sur le terrain et en la réflexion sur des projets qui pourraient faire l'objet d'une fiche. Ils rappellent que les actions consistent en des « projets » de plus petite envergure, qui peuvent être concrétisés par des citoyens, à plus ou moins long terme et qui ne demandent pas de fonds trop importants pour être mis en place. Ainsi par exemple, à Trooz, le GT Patrimoine travaille d'ores et déjà sur la réalisation d'un inventaire du petit patrimoine, le GT Circuits-courts a mis en place un GAC et les GT Promenade et Patrimoine se sont associés en vue de revoir les promenades existantes et de recenser et commenter le patrimoine intéressant (en ce compris les arbres remarquables et les points de vue) que l'on peut y rencontrer. Par ailleurs, les fiches-projet constitueront le portefeuille de projets du PCDR. Ces projets sont le cœur de la stratégie de développement et permettent de répondre aux défis et objectifs de développement que s'est fixée la Commune. Elles concernent des projets qui demandent un investissement financier important pour lequel des pouvoirs subsidiaires, dont le Développement Rural, peuvent intervenir. En termes de subsides, le PCDR peut permettre de subventionner des projets comme suit :

Type de projet	Montant de l'assiette de subvention	
	1 ^{ère} tranche (< 500.000 €)	2 ^{ème} tranche (> 500.000€)
Projets communaux d'aménagement d'espaces publics	Maximum 60%	Maximum 50%
Autres projets communaux	Maximum 80%	Maximum 50%

Type de projet	Montant de l'assiette de subvention	
	1 ^{ère} tranche (< montant de 1.000.000 €)	2 ^{ème} tranche (> montant de 1.000.000 €)
Projets transcommunaux (y compris les aménagements d'espaces publics)	Maximum 90%	Maximum 50%

3. Bilan du travail en GT/réflexion sur les fiches-projet

Les actions et les fiches-projets proposées par les GT sont exposés aux membres. Chacune des propositions de fiche-projet sera approfondie en CLDR. Les agents de développement annoncent que :

- les projets concernant les aménagements d'espaces publics et d'infrastructures de rencontres seront abordés lors de 3 visites de terrain programmées fin juin (le 20, le 27 et le 28 juin à 18.30). Les endroits suivants seront visités :

- Espace vert à la Brouck, Site de la Rochette, Place de Forêt ;
- Place Emile Vandervelde de Fraipont, salle Floréal, Venelles de Nessonvaux, Site de Wallonia, Ry de Vaux
- La Fenderie, la chapelle de Trooz, les abords de la gare de Trooz, la Grand'Rue

- certains projets seront abordés ultérieurement car ils sont fonction de l'état d'avancement des GT. Il s'agit des projets liés à la mobilité douce et aux promenades, au patrimoine, à la carrière des Longtraz et aux circuits courts

- la réunion de ce jour est consacrée à l'approfondissement des projets suivants :

- Accueil de la petite enfance
- Créer une maison communautaire pour seniors
- Utilisation rationnelle de l'énergie
- Revaloriser l'image de la Grand'Rue
- Améliorer la coordination et les échanges entre les associations
- Créer des aménagements de convivialité

Afin d'approfondir ces projets, les agents de développement proposent à l'assemblée de se répartir en 3 sous-groupes au sein desquels ils pourront réfléchir durant vingt minutes à deux des six projets. Une tournante est ensuite proposée pour permettre à chacun des groupes d'aborder les 6 projets. Les agents de développement distribuent une grille de questions afin d'affiner les projets. A l'issue des débats, les propositions suivantes sont émises :

a. Coordination des associations

Les agents de développement expliquent que le GT communication a identifié un manque de coordination entre les associations qui a pour conséquence l'organisation d'événements similaires de manière simultanée, l'absence de partage de matériel, etc. Afin de remédier à cette situation, le GT a proposé plusieurs pistes d'actions. Les membres de la CLDR ont marqué leur accord par rapport aux suggestions et les ont affinées. Afin de permettre une meilleure circulation de l'information sur les activités associatives, il est proposé qu'un formulaire en ligne soit disponible via un site internet. Les associations pourraient y publier leurs événements et en faire un petit descriptif. Parallèlement, les citoyens et associations pourraient s'inscrire, sur le même site internet, à une newsletter en fonction de leurs centres d'intérêt. De manière régulière, une newsletter renseignant l'agenda des manifestations pourrait être envoyée aux personnes inscrites. En complément de ce site internet, des panneaux d'affichage pourraient simplement être installés dans la commune pour informer la population des activités. Une fête des associations pourrait également être organisée et la CLDR propose de prendre connaissance de ce qui se fait ailleurs, à Sprimont par exemple. Une visite de terrain pourrait être organisée. La question se pose ensuite de savoir qui pourrait se charger de ce travail de coordination. Il ressort de la réflexion que cette tâche ne doit pas incomber à la Commune. Un membre évoque l'exemple de la Commune de Rendeux au sein de laquelle l'impulsion de créer un agenda trimestriel a été donnée par la Commune et reprise ensuite par un privé. Il est également suggéré que le Syndicat d'Initiative s'occupe de cette fonction en tant qu'organisme neutre au service du public. Une autre solution serait de demander à une des associations suivantes (ou autre) de réaliser ce travail : Maison de la laïcité, Centre protestant de Nessonvaux, Cercle culturel Fassotte.

b. Accueil de la petite enfance

Le besoin de créer une infrastructure d'accueil pour la petite enfance a été émis dans les réunions d'information et de consultation par village ainsi que lors de la réunion du GT Services. L'accueil de la petite enfance semble en effet insuffisant à Trooz malgré la présence d'une crèche privée ainsi que des gardiennes ONE. La CLDR propose les pistes de réflexions suivantes :

- Créer une halte-garderie c'est-à-dire un lieu d'accueil occasionnel des enfants de 0 à 6 ans lorsque les parents sont dans l'indisponibilité de les garder en raison par exemple d'une formation, d'une recherche d'emploi, d'un rendez-vous médical ou tout simplement pour « souffler » un peu. Il est suggéré que cet accueil soit effectué par des bénévoles mais cette idée est rapidement exclue pour des raisons de sécurité et de normes ONE. La halte-garderie pourrait éventuellement être installée dans la chapelle de Trooz dans le cas où elle ferait office de Maison de la solidarité. On pourrait en effet y trouver une épicerie solidaire, une boutique de seconde main, la halte-garderie et un lieu pour les seniors. Cette idée est bien accueillie par la CLDR. Cependant, une remarque est émise concernant la capacité réelle d'accueil de la chapelle. En effet, celle-ci a une superficie au sol de 120 m² au sol. Il serait donc impossible d'avoir un local adapté pour l'accueil de la petite enfance et disponible tous les jours du lundi au vendredi. Il est alors proposé d'envisager de créer un lieu d'accueil à Wallonia ou peut-être à la petite bibliothèque communale de Nessonvaux. Ces questions seront traitées lors des visites de terrain organisées fin du mois de juin 2016. Il est par ailleurs suggéré qu'une visite de la halte-garderie de Beaufays (« La petite abeille ») soit organisée.
- Créer une crèche communale, à long terme, dans un tout nouveau bâtiment. La création d'une crèche communale se justifierait en raison d'une part du manque de places d'accueil et d'autre part de la possibilité pour un plus grand nombre de parents d'accéder à un service de gardes d'enfants grâce à une adaptation du coût du service au revenu des parents.
- Créer un local d'accueil pour les gardiennes ONE. Cette idée présente l'avantage de travailler en partenariat public-privé. Cela permettrait de proposer un service d'accueil tout en limitant les investissements communaux tout en aidant les gardiennes ONE dans le cadre de leurs activités. La CLDR souhaiterait approfondir cette question en regard des souhaits des gardiennes. Une consultation de ces dernières pourra être effectuée par les agents de développement.
- Encourager l'installation de gardiennes ONE sur le territoire.

Afin d'approfondir la réflexion, les agents de développement consulteront l'ONE et reviendront en CLDR avec les informations demandées : statistiques (nombre d'enfants en bas âge, identification des besoins, nombre de places manquantes d'accueil disponibles, etc.), structure d'accueil existantes et nombre de gardiennes ONE, besoin identifié à Trooz, etc.

c. Aménagements de convivialité

Le besoin de créer des aménagements de convivialité a été émis dans les réunions d'information et de consultation par village ainsi que lors des GT environnement, services et tourisme. Ceux-ci permettraient de renforcer le tourisme de promenade et de redynamiser la vie dans les villages en offrant des lieux de vie sociale notamment aux seniors et aux familles avec enfants. La CLDR propose les pistes de réflexion suivantes :

- Afin de revaloriser la N61, des placettes accueillantes pourraient-êre aménagées à ses abords.
- Des aménagements de plaines de jeux sont proposés. Divers emplacement sont évoqués. A Nessonvaux, la plaine de jeux bien que privée (CPN) est accessible au public. Il est suggéré de créer une plaine complémentaire ou de soutenir ce projet existant en facilitant son accès. Il est proposé que si une nouvelle aire de jeux était construite à l'école El No de Fraipont, elle puisse être aménagée de manière à être mise à disposition du public en dehors des heures scolaires. Un espace de jeu pourrait également être intégré à la réflexion d'aménagement du site Wallonia.
- Des aménagements de lieux de rassemblement comprenant terrain de pétanques, tables et barbecues sont également proposés.
- Au centre de ces nouveaux aménagements, la végétation devrait être intégrée en tant qu'élément réfléchi. Des arbres commémoratifs pourraient y être plantés.
- Les itinéraires de promenades pourraient être plus équipés en bancs et poubelles.
- Des aménagements d'accueil pour les cavaliers pourraient être envisagés sur des parcours d'itinéraires qui leurs seraient consacrés.
- Des panneaux informatifs et didactiques sur le patrimoine, la faune, la flore, les cours d'eau pourraient compléter ces aménagements.
- Il est également soulevé que des bancs supplémentaires faciliteraient et encourageraient les déplacements des personnes à mobilité réduite.
- Les villages de Fraipont, Nessonvaux, La Brouck, Pery et Fonds de Forêt pourraient bénéficier de ces aménagements. Il est remarqué qu'il faudra être attentif à ne pas délaisser de villages.

Afin de définir les meilleurs emplacements où disposer des bancs et des espaces pique-nique pour les promeneurs, le groupe sentier pourra être consulté sur base du plan communal de localisation des bancs existants. Les associations locales devront être consultées afin de se rendre compte des envies et besoins effectifs de la population avec plus de précision.

d. Revaloriser l'image de la N61

La consultation des citoyens, des commerçants et de la réflexion du GT économie a mis en évidence un manque d'attrait de la Grand Rue. La revalorisation de son image pourrait avoir comme finalité de redynamiser le commerce existant ; d'attirer de nouveaux commerçants et de redévelopper l'animation dans l'axe commerçant.

La CLDR précise que cette réflexion doit s'étendre à la N61 dans son ensemble et pas seulement à la portion dénommée Grand-Rue. En préalable à la réflexion, il est souligné

que les possibilités d'action de la commune sont limitées étant donné le peu de propriétés communales à cet endroit. Quelques pistes de réflexion se dégagent :

- Les aménagements devraient se concentrer sur les pôles autour de cette N 61 afin d'attirer le public vers cette Grand-Rue. D'une part le quartier de la gare dont la place mériterait d'être réaménagée (mais celle-ci est propriété de la SNCB). Afin d'améliorer la propreté de ce quartier, des poubelles pourraient y être installées et des actions de sensibilisation et de répression y être menées. Un marché pourrait y être organisé. D'autre part, l'entrée ouest de la commune devrait subir des aménagements d'assainissement et de modernisation. Il est à remarquer que dans un futur plus ou moins proche, cette portion de voirie subira probablement des aménagement d'égouttage et de rénovation ce qui entraînera des problèmes importants de circulation. Une réflexion devrait être menée afin de minimiser l'impact négatif qu'ils pourraient avoir sur les commerces de la zone.
- Des aménagements esthétiques pourraient être envisagés tels que des interventions artistiques d'art urbain. Un groupe de citoyen s'est d'ailleurs récemment investi dans un projet de ce type en participant à l'appel à projet « Vis mon Village » par lequel ils souhaitent obtenir des fonds pour organiser une exposition de photos grand format.
- Une réflexion devrait être développée concernant la taxation des chancres et l'encouragement à l'aménagement des façades.
- Les règlementations urbanistiques devraient être revues afin d'aller vers plus de sévérité.

Les commerçants ainsi que la CCATM pourront à nouveau être consultés afin de préciser les projets correspondant au mieux à la réalité de terrain.

e. Utilisation rationnelle de l'Energie

Les membres précisent tout d'abord qu'il ne faut pas envisager l'utilisation rationnelle de l'Energie uniquement dans l'optique de la diminution de la consommation d'énergie des logements mais que cette dimension de réduction de la consommation d'énergie doit être intégrée dans toutes les réflexions.

En matière de logement, toute la population est concernée mais les ménages à bas revenus, les locataires et les propriétaires de maisons anciennes constituent un public auquel il faut accorder une plus grande attention. En ce qui concerne les bâtiments communaux, des travaux sont encore à réaliser bien que la commune prenne déjà des initiatives (UREBA, Pollec 2).

Il est indiqué qu'une centrale hydroélectrique à Nessonvaux est à vendre. Il serait opportun de veiller à la préserver dans la mesure où elle alimente 65 ménages.

En matière de mobilité, les alternatives à l'utilisation de la voiture contribuent également à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Il importe donc de conserver les trois gares de l'entité. Les équipements vélos installés récemment aux gares constituent également un élément qui favorise les déplacements multimodaux. Le projet de la « Vesdrienne » constitue une opportunité de développer considérablement la mobilité douce.

La consommation locale et les achats groupés contribuent également aux économies d'énergie. Le GAC est dans ce cadre un outil important. Les membres suggèrent que le GAC puisse étendre les achats groupés à d'autres produits lorsqu'il aura plus d'expérience.

La communication joue également un rôle important car des services existants sont méconnus de la population (exemple : employé communal qui peut conseiller les citoyens sur les économies d'énergie, etc.). La sensibilisation de la population, particulièrement des personnes précarisées, est un élément essentiel pour parvenir à diminuer la consommation énergétique.

f. Maison communautaire pour seniors

Il s'agit de proposer des activités conviviales qui favorisent la rencontre et luttent contre l'isolement des personnes âgées. Ces activités devraient être encadrées par un animateur ; ce projet est donc à mettre en relation avec le Plan de Cohésion Sociale. Les services/activités devraient être proposés de manière hebdomadaire et en journée. Il n'est pas nécessaire d'avoir un lieu réservé à ces activités ; elles peuvent s'inscrire dans un projet plus large de Maison des associations.

Des associations et des activités existent et peuvent être des partenaires : théâtre en wallon (Fraipont), asbl La Magne, etc. Cependant, l'information sur les activités existantes pourrait être améliorée. Le CPAS et la Maison médicale seront également des partenaires.

Il manque d'une association neutre représentative des seniors ; des associations existantes sont à connotation politique. La mise en place d'un organe consultatif pour déterminer les activités à mettre en place serait un atout.

La chapelle de Trooz semble particulièrement adaptée au vu de sa position centrale et de son accessibilité en transport en commun. L'Eglise de Fraipont pourrait également être une alternative.

Il est également important d'apporter un soutien aux personnes qui peuvent encore vivre seules. Dans cette optique, il faut veiller à la création et au maintien des services à domicile et de logements adaptés. Il est également essentiel de réfléchir à la mobilité des seniors. Bien que l'offre en transport en commun soit bonne, l'offre ne répond pas à tous les besoins. La mise en place d'un service de taxi social devrait être envisagée.

La séance est levée à 22h30.